

INFORMATIONS FINANCIERES DEMI-PENSION ET INTERNAT

Les tarifs des demi-pensionnaires :

Forfait 4 jours	Jours	Prix du repas	Total
1 ^{er} trimestre (Janv-Mars)	42	3,19€	133.98€
2 ^{eme} trimestre (Avril-Juil)	44	3,19€	140.36€
3 ^{eme} trimestre (Sept-Déc)	52	3,19€	165.88€
Total annuel 2021	138		440.22€

Forfait 5 jours	Jours	Prix du repas	Total
1 ^{er} trimestre (Janv-Mars)	53	3,10€	164.30€
2 ^{eme} trimestre (Avril-Juil)	55	3,10€	170.50€
3 ^{eme} trimestre (Sept-Déc)	66	3,10€	204.60€
Total annuel 2021	174		539.40€

Les tarifs des internes :

Forfait Internes	Jours	Prix de la journée	Total
1 ^{er} trimestre (Janv-Mars)	53	8,52€	451.56€
2 ^{eme} trimestre (Avril-Juil)	55	8,52€	468.60€
3 ^{eme} trimestre (Sept-Déc)	66	8,52€	562.32€
Total annuel 2021	174		1 482,48€

Le règlement

Il est effectué au début de chaque trimestre sur présentation d'une facture.

Le paiement peut se faire :

- Par prélèvement automatique : 9 prélèvements sont effectués dans l'année entre le 10 et le 12 de chaque mois avec un prélèvement d'ajustement en cas de remise d'ordre à la fin de l'année scolaire
- Par télépaiement (carte bancaire via Toutatice avec les codes Educonnect)
- En chèque
- En espèces

Les aides financières

-Les bourses (Exemple pour l'année scolaire 2020-2021) :

Un élève boursier échelon 1 obtiendra 105.00 € par an (soit 35.00 € par trimestre)

Un élève boursier échelon 2 obtiendra 294.00 € par an (soit 98.00 € par trimestre)

Un élève boursier échelon 3 obtiendra 459.00 € par an (soit 153.00 € par trimestre)

Un élève interne boursier perçoit en plus une prime d'internat de 86€ (éch.1), 92€ (éch.2) ou 99€ (éch.3)

-Le fond social : le montant de l'aide dépend de la situation de chaque famille. Pour faire une demande, il faut contacter l'assistante sociale du collège.